

Ville de SEICHAMPS



**DEBAT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE
2011**

Conseil Municipal du 21 février 2011

D.O.B. 2011

PREAMBULE

LE CONTEXTE NATIONAL

- ✚ Le projet de loi de finances

LE CONTEXTE LOCAL

- ✚ Analyse financière de la commune

- 1 Evolution de la section de fonctionnement
- 2 Evolution de la section d'investissement
- 3 Evolution de la dette
- 4 Le résultat prévisionnel 2010

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2011

- 1 Une augmentation maîtrisée des charges de fonctionnement
- 2 Des recettes de fonctionnement en diminution
- 3 Les travaux d'investissement prévus pour 2011 et les RAR 2010
- 4 Comment financer les investissements ?

PREAMBULE

La tenue du débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans les régions, les départements, les communes de plus de 3 500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants (articles L 2312-1, L 3312-1, L 4311-1 du CGCT).

Ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire n'a aucun caractère décisionnel. Il doit néanmoins faire l'objet d'une délibération transmise au préfet.

LE CONTEXTE NATIONAL

- Le gel des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales est prévu par la loi de programmation des finances publiques pour 2011 à 2014.
- De surcroît comme ces dotations sont indexées sur la population, nous constaterons de nouveau une baisse de ces dotations pour notre commune.
- La création d'une nouvelle dotation la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, fusion de la Dotation Globale d'Equipement (DGE) et de la Dotation de Développement Rural introduit de nouvelles incertitudes. Par ailleurs cette année la commune n'a pas bénéficié de financements au titre de la DGE 2010 malgré la présentation de 2 projets qui répondaient complètement aux critères d'éligibilité.
- La revalorisation des bases locatives a été fixée à 2 % pour l'année 2011.
- Les prévisions pour l'inflation s'élèvent à 1,5 % pour l'année.

LE CONTEXTE LOCAL

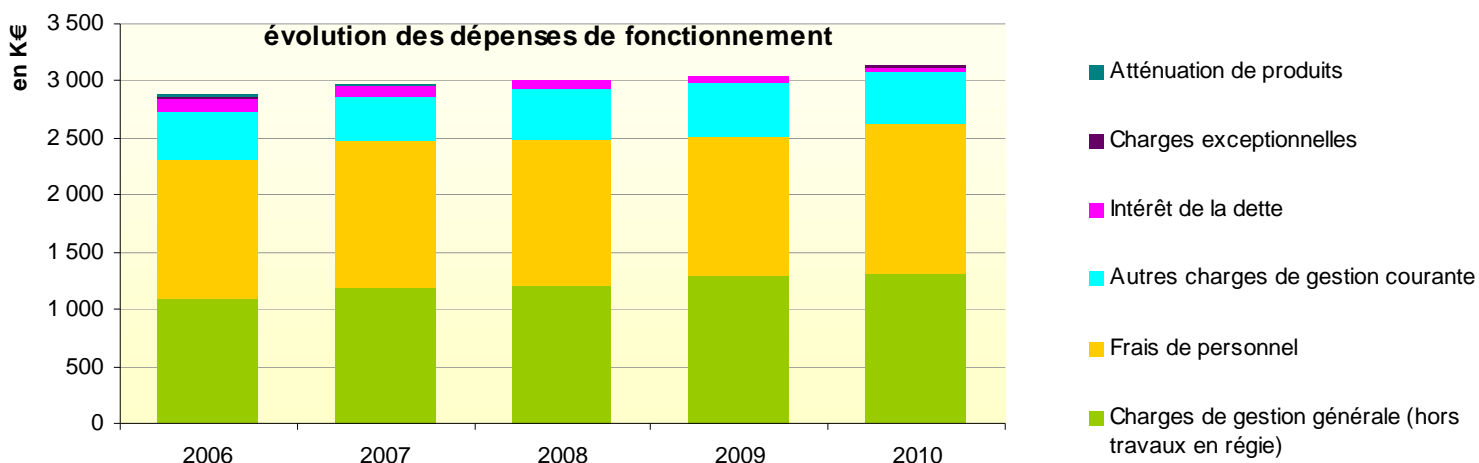
La baisse démographique se poursuit, la commune compte aujourd'hui 5 177 habitants contre 5 219 en 2010 avec pour impact une nouvelle baisse des dotations d'Etat.

La réforme de la taxe professionnelle intervenue au 1er janvier 2010 et son remplacement par la Contribution Economique Territoriale (CET) ne devrait pas modifier le montant perçu comme annoncé lors de la réunion des maires de la CUGN (Dotation de Solidarité Communautaire et Attribution de Compensation) par la commune qui était reversé par la CUGN dans le cadre de l'ancienne Taxe Professionnelle Unique. L'adaptation de la Dotation de Solidarité Communautaire devrait intervenir par délibération en juin 2011 après réflexion du comité de pilotage.

1 - Evolution de la section de fonctionnement

1-1 Les charges de fonctionnement

	éléments des CA				Projection CA 2010
	2006	2007	2008	2009	
Charges de gestion générale (hors travaux en régie)	1 095 761.09	1 190 704.02	1 211 995.94	1 292 329.06	1 315 296.31
Frais de personnel	1 223 791.91	1 281 018.87	1 258 506.59	1 226 342.12	1 304 508.83
Autres charges de gestion courante	419 234.16	398 878.60	457 784.78	462 252.29	456 171.45
Intérêt de la dette	112 910.50	82 880.61	75 725.09	62 344.04	48 558.45
Charges exceptionnelles	14 768.21	3 514.26	1 634.08	2 004.10	1 983.85
Atténuation de produits	7 238.82	6 429.76	5 660.80	5 675.80	
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 873 704.69	2 963 426.12	3 011 307.28	3 050 947.41	3 126 518.89
Evolution	+ 3,1 %	+ 1,6%	+1,3%	+2,5%	



Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 2,5 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation résulte essentiellement de l'évolution des charges de personnel.

Les charges financières sont en diminution avec la baisse des intérêts de la dette et la pénalité sur la loi SRU (les atténuations de produits) est supprimée.

⇒ Les charges de gestion générale

Les charges de gestion ont augmenté de 1,8 % entre 2009 et 2010, cette augmentation est directement liée à l'inflation qui a été pour l'année 2010 de 1,8%.

De nombreux marchés dont le terme arrivait en 2010 ont été renouvelés cette année par la nouvelle responsable des marchés tels que celui de l'animation, de la restauration scolaire, du nettoyage des locaux et des assurances.

Le service marché a procédé également, en respect du nouveau règlement de la commande publique, à de nombreuses consultations ayant permis de réaliser des économies substantielles concernant les dépenses de fournitures administratives (-41%), de fleurissement (-11%), ; la documentation (-22%)

Les postes les plus importants de ce chapitre sont :

- pour **31,3%** les contrats de prestations de services effectués dans le cadre de l'animation avec l'UFCV qui représentent une charge de 304 000 € en 2010 et de la restauration scolaire avec près de 106 000 € à l'année.
- pour près de **11 %** la fourniture d'énergie électricité et gaz. Ainsi même si comptablement ce poste se stabilise par rapport à 2009 grâce aux actions menées dans le domaine des économies d'énergies qui ont permis de compenser la hausse des tarifs et les aléas climatiques. La consommation en électricité a baissé de 10 % en 2010 sur l'ensemble des bâtiments communaux. Quant au gaz on a constaté une baisse de 4% sur les bâtiments scolaires.

Par contre d'autres postes tels que le nettoyage des locaux et les frais de gardiennage des locaux ont connu de fortes augmentations + 6 % et + 32 % respectivement.

⇒ Les charges de personnel

Les dépenses de personnel ont augmenté de 6,4 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'impact sur toute l'année de 3 postes qui n'avaient que partiellement été pris en compte sur le budget 2009.

Le remplacement des absences du personnel titulaire est assuré par du personnel extérieur du Centre de Gestion et/ou FR Services. Ce poste **est en forte diminution** du fait d'une baisse de l'absentéisme du personnel en 2010 (125 080 € en 2008, 77 600 € en 2009 et 49 343 € en 2010).

⇒ Les autres charges de gestion courante

Le chapitre a baissé globalement de 1%.

Il est constitué :

- des subventions d'équilibre aux 3 budgets du CCAS qui elles ont augmenté de 2 %.
- des indemnités des élus qui ont été maintenues
- des subventions aux associations qui ont globalement diminuées de 14 %. Cette baisse est liée à la diminution de la subvention au comité des fêtes et aux coopératives scolaires car les dépenses liées au sorties sont directement prises en compte par le budget communal dans le chapitre des charges de gestion générale. Les subventions aux autres associations locales et sportives ont-elles augmentées de plus de 7%

1-2 Les recettes de fonctionnement

	éléments des CA				Projection CA 2010	Participation CAF
	2006	2007	2008	2009		
Vente de produits et de services	163 854.16	163 110.95	167 169.36	179 845.00	180 926.34	(+ 19 694)
Impôts et taxes	1 792 774.83	1 849 568.55	1 836 998.21	1 872 099.18	1 916 000.05	
Dotations et participations	1 384 072.46	1 384 238.16	1 389 626.50	1 338 449.56	1 321 452.99	(- 19 694)
Produits de gestion courante	162 374.61	149 628.83	160 146.08	221 380.27	215 000.09	
Produits financiers	6.00	6.99	9.00	9.00		
Produits exceptionnels	30 792.84	17 275.77	4 277.31	4 580.59	5 236.85	
Atténuation de charges (Rbsmt rému personnel)	49 704.17	84 319.93	60 486.02	31 566.59	29 991.39	
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 583 579.07	3 648 149.18	3 618 712.48	3 647 930.19	3 668 607.71	

Les recettes de fonctionnement ont connu une légère augmentation : + 0,6 % de 2009 à 2010.

Alors que les taux d'imposition locaux ont été maintenus, le produit des impôts et taxes s'est accru mécaniquement du fait de la revalorisation de 1,2 % des valeurs locatives foncières en 2010. L'augmentation des droits de mutation de 12% confirme la reprise du secteur de l'immobilier.

Les produits de service (ventes de produits) augmentent également surtout si l'on tient compte du fait que les recettes de la CAF d'un montant de 19 694 € ont changé d'imputation suite aux observations de la Trésorerie et ont été transférés au chapitre 74 des dotations.

Cette augmentation serait alors de 11,5 % confirmant la hausse de fréquentation de nos services de restauration scolaire et d'accueil périscolaire.

Les dotations, après prise en compte de la correction ci-dessus, baissent de 2.7 % globalement. Cette diminution est la conséquence de la baisse de la population, donnée prise en compte dans le calcul de ces dotations.

Les atténuations de charges représentant les remboursements des absences du personnel connaissent une légère baisse de 5% suite à une diminution de l'absentéisme des agents.

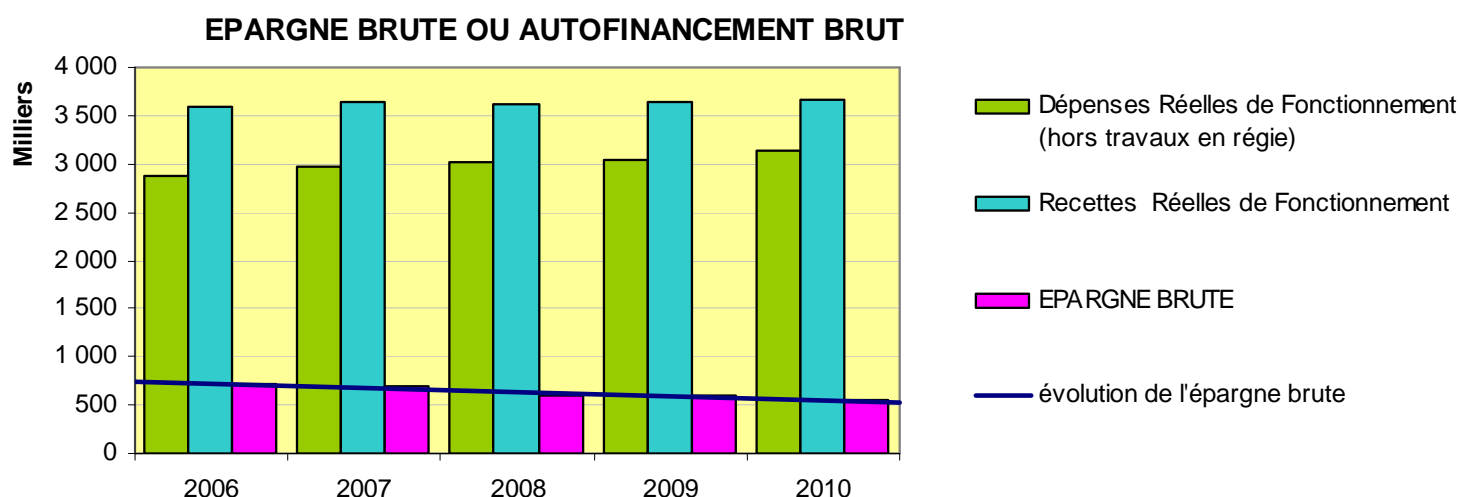
Les produits de gestion courante baissent de 3% suite à l'encaissement d'une recette exceptionnelle de 49 000 € en 2009. Celle-ci neutralisée, on constate une augmentation de 24% des recettes de location. Les loyers de la Gendarmerie représentent 81% des recettes de location.

1-3 Les capacités d'épargne

	éléments des CA				Projection CA 2010
	2006	2007	2008	2009	
Dépenses Réelles de Fonctionnement (hors travaux en régie et intérêts de la dette)	2 760 794	2 880 546	2 935 582	2 988 603	3 077 960
Recettes Réelles de Fonctionnement	3 583 579	3 648 149	3 618 712	3 647 930	3 668 608
EPARGNE DE GESTION	822 785	767 604	683 130	659 327	590 647
Remboursement des intérêts de la dette	112 911	82 881	75 725	62 344	48 558
EPARGNE BRUTE	709 874	684 723	607 405	596 983	542 089
Remboursement de la dette en capital	287 882	287 004	286 819	292 996	265 041
EPARGNE NETTE	421 993	397 719	320 586	303 987	277 048

La tendance amorcée depuis plusieurs années se traduit par une baisse de la capacité d'autofinancement de la commune : les dépenses augmentant plus vite que les recettes (effet ciseaux).

Cette tendance devrait se poursuivre en 2011, compte tenu des dotations de l'Etat qui devraient encore diminuer cette année.



2 - Evolution de la section d'investissement

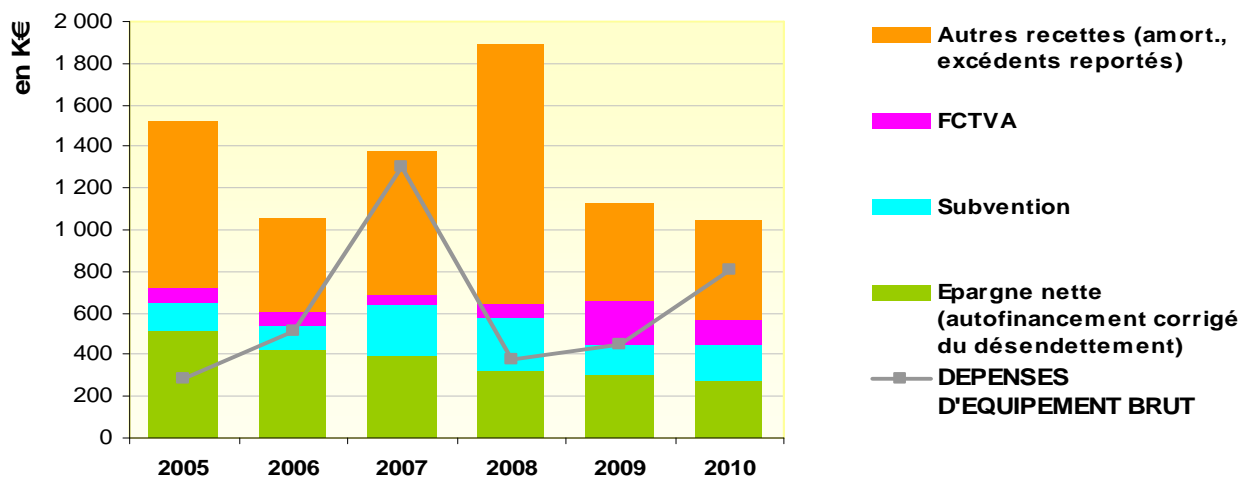
En 2010, les dépenses d'équipements ont augmenté de 80 % par rapport à l'exercice 2009. Elles ont concerné essentiellement les travaux d'extension de Martinchamps ainsi que les travaux dans les écoles Georges de la Tour et Jean Lamour.

	éléments des CA				Projection CA 2010
	2006	2007	2008	2009	
Dépenses équipement brut = 20+21+23+72 travaux en régie	512 367.96	1 304 785.42	379 392.86	445 873.57	806 187.64
Dépenses équipement brut / population	92.72	236.12	68.66	84.77	154.47

Les dépenses d'équipements bruts (dépenses d'investissements hors dette) de l'année 2010 ont été financées :

- par l'autofinancement à hauteur de 34 %
- par des subventions et dotations à hauteur de 21 %
- par le FCTVA à hauteur de 15 %
- le solde sur les autres recettes telles que l'excédent reporté à hauteur de 30 %

Schéma de financement des équipements



Il est à noter que cette année dans le cadre du plan de relance, une convention a été passée avec l'Etat afin de mobiliser le **FCTVA** relatif aux investissements réalisés sur les 2 dernières années 2008 et 2009.

Le niveau des investissements prévus dans la convention a été respecté en 2010, désormais, le FCTVA sera calculé sur les dépenses d'investissement réalisées au cours de l'année N-1. Pour information le FCTVA versé cette année correspondra aux dotations perçues pour les exercices 2008 et 2009.

Cette année, la collectivité n'a pu prétendre à aucun financement au titre de la **Dotations Globales d'Equipelement 2010** malgré la présentation de deux projets éligibles. La commune a dû compenser la perte de ces financements attendus en prélevant sur la provision.

3 - Evolution de la dette

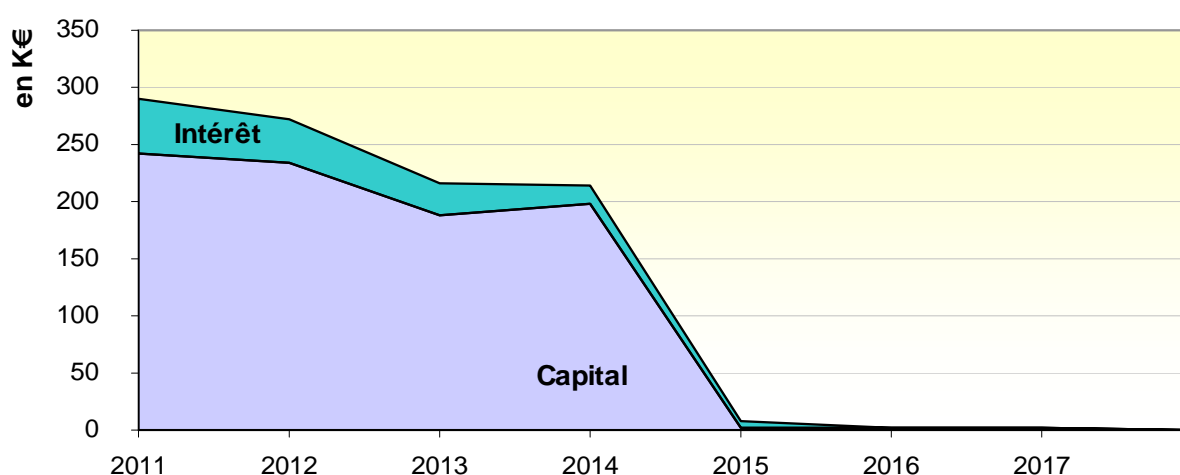
Depuis quelques années, le faible endettement de la commune est considéré comme l'un de ses points forts. En effet, aucun nouvel emprunt n'a été contracté depuis le début du mandat.

L'encours de la dette s'élève à 869 707 € au 31/12/2010 et représente 167 € par habitant contre 884 € par habitant en moyenne sur la strate de population des communes de 5 000 à 10 000 habitants en 2009.

L'extinction de la dette de la commune sera quasi totale au 31/12/2014 (il restera à cette date seulement 6 460 € à rembourser en capital sur 3 ans, les charges d'intérêts étant éteintes).

Cette situation permet d'envisager un recours à l'emprunt pour financer en partie les investissements futurs, sans hypothéquer la situation financière de la commune.

EVOLUTION DE L'ANNUITE DE LA DETTE



En 2011, la charge des intérêts représentera 38 258 € et celle du capital 241 681 €.

4 - Le résultat prévisionnel 2010

Le résultat de la section d'investissement traduit un déficit de - 484 584 €. Il intègre le déficit d'investissement généré en 2009 de 163 393 €.

Après prise en compte des restes à réaliser 2010, ce besoin de financement s'établirait à **553 859 €**.

Le résultat provisoire de la section de fonctionnement de l'exercice 2010 devrait s'établir à environ **1 593 040 €**. Cet excédent permettra d'abonder le budget 2011 en fonctionnement après compensation du besoin de financement de la section d'investissement.

Le résultat disponible en 2010 représenterait **1 039 181 €**.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2011

1 - La poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement

Les charges de gestion générale

La politique de gestion rigoureuse va se poursuivre d'où l'ouverture de crédits en baisse pour ce chapitre par rapport aux prévisions du budget 2010. Les charges de gestion dans la projection du CA 2010 représentent 42 % du total des charges réelles de fonctionnement.

Certains marchés lancés l'année précédente ont généré des gains importants sur de nouveaux postes : pour les assurances et le fleurissement = 11% d'économie.

Les contrats de location de matériel tels que les copieurs arrivant à échéance ont été analysés. Il a été décidé de procéder à de l'achat lorsque cette option était plus intéressante

Les contrats EDF ont également été renégociés et vont permettre de dégager des marges de manœuvre qui permettront de compenser les hausses des tarifs. La puissance installée au niveau de l'éclairage public au parking du Centre Socio culturel a été abaissée et va générer des économies de l'ordre de 50 %

Toutefois malgré ces efforts, certains postes vont augmenter comme les frais liés au nettoyage des locaux suite au dernier marché qui vient d'être attribué. Pour compenser le coût plus élevé de la prestation unitaire, une réflexion est menée sur le nombre d'interventions afin de limiter la progression de ce poste.

Les charges liées au gardiennage des locaux vont croître à cause des nombreuses interventions des équipes de sécurité suite au déclenchement des alarmes. Une sensibilisation des usagers des locaux est en cours pour une prise de conscience collective des frais générés par des erreurs de manipulation.

Les charges de personnel progresseront cette année entre 2 et 3% en raison notamment de :

- L'effet glissement-vieillesse-technicité qui intègre les effets des avancements d'échelon liés à l'ancienneté, des avancements de grade malgré un blocage de la valeur de l'indice.
- Une période de doublon sera organisée sur le poste de Responsable des Services Techniques pendant plusieurs mois.
- Le recours au personnel extérieur va diminuer et sera essentiellement effectué auprès de FR Services, prestataire local dans le domaine de l'insertion. La collectivité a décidé de recruter en direct le personnel auparavant mis à disposition du centre de gestion afin de limiter les frais de gestion.

Les subventions aux associations

L'enveloppe à distribuer dans le cadre des subventions aux associations sera maintenue par rapport à 2010. La répartition de ces financements pourra varier en fonction des besoins des associations, mais dans le respect du total de l'enveloppe. Les crédits inscrits au budget 2011 devraient cependant être en diminution du fait de la restriction de la réserve exceptionnelle.

Les subventions d'équilibre versées aux budgets annexes devraient cette année globalement diminuer notamment au niveau du budget du CCAS qui comprend maintenant l'ancien budget FPA qui ponctionnera une partie des excédents de l'année 2010.

La subvention au budget de la crèche devrait elle augmenter du fait de la prévision du recrutement d'une nouvelle assistante maternelle.

Les intérêts de la dette continueront à diminuer cette année pour s'établir à 38 258 €.

2 - Les recettes de fonctionnement globalement en diminution

Les recettes fiscales

Afin de ne pas accroître la pression fiscale sur les ménages, les taux devraient être reconduits. Les recettes fiscales augmenteront du seul fait de la revalorisation des bases foncières de 2 % prévue par la loi de finances 2011.

Les Dotations

La Dotation Globale de Fonctionnement devrait enregistrer cette année encore une baisse du fait de la baisse de la population estimée lors des recensements complémentaires (5 177 en 2011).

Les Dotations de la CUGN devraient être maintenues.

Les produits de service représentent essentiellement les recettes issues de la participation des usagers des services de la Commune notamment au niveau de la restauration et de l'accueil périscolaire. Pour la restauration scolaire entre 2009 et 2010, on constate une augmentation de la fréquentation de 7% soit 14 enfants en moyenne en plus accueillis par jour, pour un total de 220 enfants en moyenne.

Au niveau du périscolaire, la fréquentation s'est maintenue pour l'accueil du matin (un peu de plus de 50 enfants). Elle a évolué de 8 % pour l'accueil du soir soit 6 enfants en moyenne en plus par jour par rapport à l'exercice précédent, pour un total de près de 83 enfants.

Les revenus des immeubles devraient être maintenus en 2011 excepté pour les recettes issues de la location du Centre Socio Culturel du fait de son immobilisation le temps des travaux de rénovation de certaines salles.

3 - Les travaux d'investissements prévus pour 2011 et les RAR 2010

Les restes à réaliser 2010

- Extension de Martinchamps pour 108 746,70 €
- Mobiliers extérieurs pour 17 231.30 €
- Centrale de traitement de l'air à Georges de La Tour pour 11 367.98 €
- Illuminations pour 7 176 €
- La participation à la Direction des Services Informatiques de la CUGN pour 7 251 €
- Reprise enduit du mur du cimetière pour 6 171.36 €
- Autres travaux divers correspondant à des dépenses engagées en 2010 mais non mandatées à la fin de l'exercice pour un montant total de 4 872.77 €

Le montant total des restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à **162 817.11 €** qui seront reportés sur le Budget 2011.

Les investissements nouveaux

La municipalité souhaite poursuivre sa politique pluriannuelle d'investissements privilégiant quelques axes clairement identifiés.

Ainsi dans le cadre de sa politique de **développement durable** et de maîtrise des consommations énergétiques les travaux d'isolation des bâtiments scolaires seront poursuivis et achevés cette année avec les travaux d'isolation de l'école Jean Lamour pour un montant de **42 000 €**.

L'accent est de nouveau mis sur l'**éducation** en plus d'un programme de rénovation en profondeur des bâtiments scolaires le projet d'équipement informatique permettra de doter nos écoles d'un matériel innovant. La première tranche sera réalisée cette année avec le câblage des salles de classes de l'école Georges de la Tour et l'installation de trois TBI (Tableau Blanc Informatique) pour les élèves de CM2 pour un montant de **20 000 €**. Cette démarche s'inscrit logiquement dans le projet d'équipement des collèges lancé par le conseil général de Meurthe et Moselle.

Le projet d'**aménagement du centre ville** entre dans une nouvelle phase et cette année **34 000 €** sont prévus représentant les frais liés à la démolition des anciens logements de fonction auxquels il faudra rajouter **24 000 €** pour la dépose du réseau aérien électrique.

La poursuite d'une **modernisation de notre flotte** de véhicules suite à l'audit effectué en début de mandat et cette année l'achat d'un camion d'une valeur de **106 000 €**

Pour le **centre socio culturel**, on rentre dans une phase active de rénovation. Dès cette année seront en partie rénovées : salle de restauration et salle 2 (location et réception) : **90 000 €**

La commune prévoit d'acquérir des terrains nécessaires à la création d'un **nouveau cimetière** pour un montant de **135 000 €**

Enfin le **domaine associatif et sportif** sera de nouveau au cœur des préoccupations budgétaires municipales avec les travaux prévus salle de Martinchamps pour **90 000 €** et l'éventuelle couverture d'un cours de tennis pour **320 000 €**.

4- Comment financer les investissements ?

Les moyens mobilisés pour financer les investissements sont divers :

4-1 FCTVA

Le **FCTVA** (Fonds de Compensation de la TVA) 2011 devrait s'élever à environ **120 225 €** suite aux importants investissements réalisés en 2010.

4-2 Les concours extérieurs

La commune mobilisera au maximum des **concours extérieurs** :

- Certains sont déjà acquis comme la subvention du Conseil Général relative au financement de l'emprunt pour le casernement de la gendarmerie acquise jusqu'en 2014 qui s'élèvera à **95 463 €** en 2011.
- La Dotation Globale d'Equipe ment va être remplacée par la Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux (DETR) en 2011. Les projets susceptibles d'être financés ne sont pas encore définis et feront l'objet d'une circulaire à venir courant du 1^{er} semestre.
- **Les restes à réaliser 2010** en recettes concernant les subventions seront également à prendre en compte pour un total de **93 542 €**. Il s'agit du solde de notre enveloppe 2009-2011 au Conseil Général mobilisée en 2010 sur les dossiers de travaux de Martinchamps et de l'école Jean Lamour. Elle sera versée en 2011.

4-3 L'autofinancement

L'objectif est toujours de financer tout ou partie des investissements courants par l'épargne nette dégagée. L'atteinte de cet objectif, alors que les marges de manœuvre vont se réduire, devient difficile et passe par la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

4-4 Recours à l'excédent reporté

Une partie de l'excédent reporté sera mobilisé pour financer les investissements de l'année tout en veillant à garder des provisions suffisantes pour des investissements futurs.